



Le Chêne Vert

Le bulletin de la commune de Paillet

Juillet 2014

Le mot du maire

Nouveau mandat, nouvelle équipe, nouveau journal.

Les électeurs ont choisi 15 personnes pour diriger ensemble la commune. Les élus travaillent dans des commissions communales mais représentent aussi la commune et défendent nos intérêts dans des commissions intercommunales ainsi que dans des structures qui sont nos partenaires. Un dossier spécifique dans ce journal vous permettra de connaître le rôle de chacun. Le maire possède un positionnement particulier, il est partie prenante de l'ensemble de ces commissions tout en prenant soin de déléguer à d'autres des compétences afin qu'elles soient pleinement exercées d'une part et dans un souci de concertation et de volonté d'un travail collectif d'autre part. La richesse d'une équipe provient de sa diversité.

Un nouveau journal municipal, à l'esthétique modifiée vous informera régulièrement de ce qui se déroule dans notre commune. Tous les acteurs y trouveront leur place: les élus bien sûr mais aussi les associations, tout ce qui concerne l'école, les particuliers souhaitant mettre en valeur telle ou telle chose. Des informations pratiques seront présentes régulièrement.

Je me permets de rappeler que chacun d'entre vous est le bienvenu pour contribuer à la bonne marche de notre commune. Vous avez toutes et tous des compétences que nous serions heureux de mettre à contribution pour la communauté. Si vous êtes intéressés par un sujet, une thématique, n'hésitez pas à me contacter, je vous recevrai avec plaisir. Rien n'égale une rencontre pour échanger sur toutes sortes de problématiques.

Jérôme GAUTHIER, Maire de Paillet

Le coup de projecteur : temps périscolaire et centre de loisirs

La commune de Paillet a l'obligation de mettre en place à la rentrée prochaine de nouveaux rythmes scolaires. Désormais, les enfants auront école le mercredi matin. Parallèlement, de nouveaux temps d'accueil périscolaires (TAP), sont mis en place 3 heures par semaine. Pour l'école de la commune de Paillet, ces temps auront lieu le mardi, le jeudi et le vendredi de 15h30 à 16h30.

Ces nouveaux temps ne sont pas obligatoires (mais le deviennent dès l'inscription) pour les enfants mais sont proposés à l'ensemble des enfants de l'école **gratuitement**. Le financement de ces temps est en grande partie assurée par l'Etat et la CAF, le reste demeurant à la charge de la commune. Mais ces aides financières ne sont pas pérennisées pour les années suivantes. Les élus ont délégué la gestion de ces temps à **l'Association locale du Foyer Rural de Paillet** et à ses **animateurs professionnels**.

Sous l'égide de la communauté des communes, la commune de Paillet associée à la commune de Lestiac permettra aux enfants le souhaitant de bénéficier d'un centre de loisirs le mercredi après-midi après l'école.



Divers

Heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

tel: 05 56 72 14 57 www.mairie-paillet.fr/

Heures d'ouverture du point CAF (3 route de Lasserre)

Le mardi de 8h à 13h et le jeudi de 14h à 19h.

La poste de Paillet (05-56-72-13-96)

Lundi : 9h-12h Mardi : 9h-12h et 14h-16h30 Mercredi : 9h-12h Jeudi 9h-12h et 14h-16h30 Vendredi : 9h-12h Samedi : 9h-12h.

Levées : du Lundi au Vendredi : 12h le Samedi à 11h15

RAM (Relais d'Assistants maternelles) 05.56.67.58.11

Accueil au bureau: -Sans rendez-vous les Lundis 14h-16h30 et Jeudis 14h-16h30

Sur rendez-vous : les lundis 16h30-19h et Samedis 9h30-12h tous les 15 jours

Secours Catholique

Mr Sajous – 06 45 82 01 49

Taxi Paillet : 06 27 76 42 33

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Services à la personne: aide et accompagnement à domicile

6 Ter Place René Gérard 33410 Cadillac

05 56 62 65 17 www.admr.org/

Gendarmerie de Langoiran

53 av Michel Picon 33550 LANGOIRAN

05 56 67 79 80 / le 17

SAMU 15 Pompiers 18

Hôpital (CHU)

Urgences traumatologie et médecine 05 56 79 56 79

Centre antipoison

(CHU Bordeaux) 05 56 96 40 80

Ambulances

CASTAING Capian 05 56 72 10 39

Pharmacie

Langlade: 05 56 72 10 52

Pharmacie de garde :

Faire le 3237, 24h/24h, 0.34€ la minute

Quelques règles de bon voisinage

Les feux sont interdits toute l'année, sauf pour les professionnels qui demandent l'autorisation à la mairie.

La bonne solution pour les déchets verts, c'est la **déchetterie de Beguey**.

Il y a également une réglementation pour le bruit causé par le bricolage ou la tonte de la pelouse

Les activités bruyantes sont autorisées :

- Les jours ouvrables, de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi, de 09h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés, de 10h à 12h

Les encombrants

La Commune met gracieusement à disposition des Pailletons un ramassage des encombrants le premier lundi de chaque mois. Ceci concerne UNIQUEMENT les objets particulièrement volumineux qui ne peuvent pas

être transportés facilement par les particuliers (canapé, étagère...). Ceci ne concerne pas les petits objets (pots de peintures, cartons d'objets divers...) qui doivent être apportés par les particuliers à la déchetterie de Béguéy.



La canicule et nous...

Plan canicule, soyons tous vigilants

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Si vous voulez connaître les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs pour vous ou pour votre entourage, composez le 0800 06 66 66 ou consultez le site

www.sante.gouv.fr/canicule

Un registre nominatif est ouvert à la mairie afin de recenser, si elles le désirent, les personnes âgées de 60 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, ACTP, carte d'invalidité ou reconnaissance travailleurs handicapés et vivant seule. Cette inscription peut être demandée par la personne ou par un tiers (parent, voisin...) soit en venant à la mairie, soit par écrit ou par téléphone au **05 56 72 14 57**

L'espace des associations

La bibliothèque

La bibliothèque de Paillet a de nouveaux horaires d'ouverture à partir de Septembre 2014.

- Le **Lundi** de **17h30 à 19h30** (heure d'hiver) et de **18h à 20h** (heure d'été.)
- Le **Mercredi** de **16h à 19h**.
- Le **Samedi** de **15h à 17h**.

Les fermetures annuelles

La Bibliothèque sera fermée du 12 juillet au soir jusqu'au 26 août inclus. La réouverture se fera le 27 août.

Elle sera également fermée une semaine entre Noël et le jour de l'An et pendant la 2e semaine des vacances de Pâques.

Nous souhaiterions renforcer l'accueil et la convivialité du lieu pour inviter le lecteur à un moment de détente favorable à la lecture. Pour cela nous faisons appel aux personnes désireuses de se défaire d'un fauteuil ou d'une table basse (type salon) de bien vouloir nous contacter. Ils trouveraient là une 2e vie !

Adrénaline Sensations

Pour la 5eme année consécutive, l'association est championne d'Aquitaine de descente VTT. L'épreuve s'est déroulée les 7 et 8 juin 2014 à Artouste (Dept. 64).

Une jolie récolte pour la cuvée 2014!!! 2 maillots de champion d'Aquitaine.

- Catégorie Junior: **Nathan FORGET** est Champion d'Aquitaine.
- Catégorie Master2: **Jerome DUHEUGA** est champion d'Aquitaine et ajoute une ligne à son palmarès déjà bien long. **Patrick BOUFFIOUX** prend la seconde place.
- Catégorie Senior: **Gilberto ANTUNES** prend la 3eme place du Championnat et signe le 8eme temps au général.
- Catégorie Master1: **Emmanuel SABA** monte également sur le podium avec une 3eme place dans sa catégorie.

L'association remercie les pilotes pour leur engagement sur cette épreuve Régionale difficile et au niveau relevé.

Un énorme merci à nos partenaires: La Commune de Paillet, l'entreprise ELECTRON à Illats. Un gros clin d'œil également à M Van Pé de Capian, qui nous reçoit avec gentillesse sur ses terres lors des entraînements. A bientôt sur le vélo!!!!



Lisons dans le vallon

En septembre 2013, lors d'une réunion des 7 bibliothèques du vallon de l'Artolie, nous avons décidé d'un projet d'action culturelle commun: " Lisons dans le vallon « . Chaque bibliothèque choisit un thème: littérature policière, roman, contes pour enfants, BD, science fiction... La proposition est annoncée à la population, une lecture s'en suit, une discussion sur l'œuvre est souhaitée et se termine par le pot de l'amitié.

L'objectif est d'attirer de nouveaux publics et de nouveaux lecteurs, de redynamiser les bibliothèques. Le rythme étant une séance par mois. A ce jour nous ne l'avons pas tenu (4 séances ont eu lieu). Pour 2015, nous espérons poursuivre l'expérience sur Paillet.

Graines de Silence

L'Association Graines de Silence propose du yoga à :

- Lestiac les jeudis en fin d'après-midi
- Paillet le dimanche de 16h30 à 19h une fois par mois.
- Cours particuliers sur demande

Elle anime également des stages dans l'Entre-deux-mers, le prochain étant programmé du 14 au 19 juillet.

Contact :

- Sibylle Bertrand 06 76 29 30 45
- Site internet <http://grainesdesilence.weebly.com/>

Les jardins de la citadelle

L'AMAP de Paillet : 6 bonnes raisons d'adhérer Pour les consommateurs

- **Un engagement citoyen** : solidarité et soutien à une agriculture de proximité
- **Une motivation personnelle** : manger des aliments frais, gouteux, préserver sa santé.
- **Une motivation sociale** : établir des liens avec des producteurs et des consommateurs de proximité, se remettre à faire la cuisine.

Pour les producteurs

- **Un intérêt économique** : écoulement de tout ou partie de leur production à un prix de vente garanti, distribution directe de leurs produits, sans emballage.
- **Une sécurité financière** : avance de trésorerie effectuée en début de saison par les consommateurs,
- **Une valorisation sociale** : une valorisation et une reconnaissance dans leur travail et dans leur savoir-faire.

Tél : 06.71.07.10.06 Mail : jardins.citadelle33@gmail.com
Web : <http://jardins.citadelle33.free.fr>

Evénements Pailletons

A Paillet c'est « Relaks »



Originaire de Lille, Romain Allart (dit « Relaks » dans le domaine des graphes) s'est installé à Paillet et aujourd'hui, à 25 ans, il fait du graffiti sa profession en tant qu'auto-entrepreneur.

Il avait réalisé avec ses collègues d'« Alchemist Asso » une fresque sur le mur de la salle des sports durant la Fête de la Musique 2013.

Suite à cette première fresque, Romain a fait la demande à la Mairie de décorer le mur du local technique d'orange à l'entrée du village (côté Lestiac). Le bâtiment étant la propriété d'orange, une convention a été signée entre M. le Maire et Bérénice Heuzé, directrice des relations avec les collectivités locales de Gironde chez Orange.

Si vous passez devant, nous vous invitons à vous arrêter pour découvrir cette œuvre originale créée par Romain Allart et son ami Bros.

La maïade à Paillet

La tradition de la maïade fait partie des coutumes dédiées à la convivialité. Le premier mai, il est ainsi d'usage d'ornez les maisons d'élus d'arbres fleuris.

Le 17 mai, pour pérenniser cette tradition, la nouvelle équipe municipale a convié le village à venir planter un chêne vert devant le foyer rural.

La fanfare et les majorettes des cadets de Beguey ont joyeusement animé cette fête où Monsieur le Maire a remis à chaque élu une feuille de chêne découpée dans du bois.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et un repas champêtre.

Le spectacle de l'école

13 juin, spectacle de fin d'année de l'école :

Tous les élèves de l'école sont montés sur



la scène de la salle municipale pour ravir leurs parents avec leur interprétation de chansons traditionnelles espagnoles, accompagnés par un orchestre hétéroclite de parents amateurs enchantés. Un spectacle enchanteur qui termine l'année aux allures espagnoles de l'école de Paillet!

Nouvelle venue

Sonia Thilmany est la Nouvelle Employée municipale. Elle a été recrutée en contrat d'avenir en partenariat avec la mission locale des deux rives. Elle



remplace Amandine Vialard pour le nettoyage des locaux municipaux. Elle intervient également à la cantine et pour la surveillance des enfants à l'heure du repas.

Bienvenue à elle.

En juin, les animations se suivent et se partagent

Le mois de juin est festif et sportif à Paillet : après la fête de Paillet organisée par le Comité des Fêtes (premier week-end de juin), le tournoi de Hand organisé par l'Avenir Pailleton (second week-end de juin) puis la fête des musiques organisée par la Commune dans le cadre du comité consultatif « Vie Associative et Culturelle, Animation » regroupant élus, citoyens et associations (autour du 22 juin) ont mobilisé le village. Nous pouvons être fiers de l'implication des associations, citoyens et élus pour l'organisation de ces événements qui marquent la vitalité de notre Commune et le désir de partager des moments en commun.

Un effort particulier est impulsé pour limiter fortement la production de déchets lors de ces manifestations par le tri mis en place par les organisateurs et les poubelles de tri à disposition des participants, et par la limitation drastique de la vaisselle jetable (utilisation de gobelets consignés, couverts en métal). Ces actions sont de plus en plus partagées par nos concitoyens, et nous espérons qu'elles deviendront des réflexes pour tous dans les prochaines manifestations.



Dossier

La nouvelle équipe municipale

Le bulletin de la commune de Paillet

Juillet 2014

Conseil municipal

Maire Jérôme GAUTHIER

1° Adjoint Emmanuel CORCKET
Environnement
Vie économique
Vie culturelle

2° Adjoint Dominique CASTET
Finances

3° Adjoint Louis-François SCHAEFFER
Bâtiments et voirie

4° Adjoint Danièle DUCRET
Affaires sociales et affaires
scolaires

Conseillers municipaux

Colette SCOTT; Céline BIGNONNEAU, Nathalie CHAGNAUD,
Elisabeth ROY, Fabienne HURMIC, Jean-Louis MARAIS, Edouard
BOUSSIER, Daniel HOUGAS, Daniel ALONSO, Bernard REYNAUD.



De gauche à droite en partant du bas sur la photo :

Colette SCOTT, Céline BIGNONNEAU, Jérôme GAUTHIER,
Danièle DUCRET, Louis-François SCHAEFFER,
Emmanuel CORCKET, Elisabeth ROY, Daniel HOUGAS, Dominique CASTET, Edouard BOUSSIER, Nathalie CHAGNAUD.
Absents excusés: Fabienne HURMIC, Jean-Louis MARAIS, Daniel ALONSO, Bernard REYNAUD.

Constitution des commissions

Commission CCAS (centre communal des actions sociales) (animée par D DUCRET)

Elle est constituée d'autant d'élus que de non élus (les non élus sont choisis par Monsieur le Maire).

Les conseillers municipaux

Danièle DUCRET
Elisabeth ROY
Fabienne HURMIC
Colette SCOTT
Bernard REYNAUD
Jean-Louis MARAIS
Daniel ALONSO

Les représentants de la société civile

Sylvie DULEAU
Annick TEYSSIER
Véronique DOUSSEAU
Hélène LAVILLE
Annie CASTAING
Laurent BUREAU
Gérard LESCOUT

Commission Voirie et Bâtiments (animée par L-F SCHAEFFER)

Les conseillers municipaux élus sont :
Louis-François SCHAEFFER
Céline BIGNONNEAU
Nathalie CHAGNAUD

Commission Communication Animée par D HOUGAS

Les conseillers municipaux élus sont :
Emmanuel CORCKET
Céline BIGNONNEAU
Elisabeth ROY
Daniel HOUGAS

Commission locale d'Evaluation des charges transférées : Jérôme GAUTHIER et Bernard REYNAUD

Commission Finances (animée par D CASTET)

Les conseillers municipaux élus sont : Dominique CASTET Emmanuel CORCKET Daniel HOUGAS
Nathalie CHAGNAUD Louis-François SCHAEFFER Jean-Louis MARAIS
Colette SCOTT Daniel ALONSO Bernard REYNAUD

Constitution des comités consultatifs (ouverts à tous les citoyens)

Comité Consultatif Environnement

(animé par E CORCKET)

Les conseillers municipaux élus sont :

Emmanuel CORCKET
Céline BIGNONNEAU
Fabienne HURMIC
Nathalie CHAGNAUD
Danièle DUCRET
Bernard REYNAUD
Daniel HOUGAS
Louis-François SCHAEFFER

Comité Consultatif Vie Associative et Animation

(animé par E CORCKET)

Les conseillers municipaux élus sont :

Emmanuel CORCKET
Céline BIGNONNEAU
Elisabeth ROY
Nathalie CHAGNAUD
Danièle DUCRET
Edouard BOUSSIER
Louis-François SCHAEFFER

Les délégués

SDEEG :

Daniel HOUGAS
Louis-François SCHAEFFER

Syndicat des eaux et assainissement

Titulaires

Louis-François SCHAEFFER
Nathalie CHAGNAUD

Suppléants

Jérôme GAUTHIER
Bernard RAYNAUD

Les correspondants

Représentant bibliothèque :

Céline BIGNONNEAU accompagnée de Daniel ALONSO

Office du tourisme Langoiran / Cadillac :

Fabienne HURMIC suppléant Bernard REYNAUD

Office du tourisme de l'entre 2 mers :

Bernard REYNAUD suppléant Fabienne HURMIC.

Correspondant tempête :

Edouard BOUSSIER

Correspondant armée :

Jean Louis MARAIS

Correspondant CNAS :

Daniel ALONSO

Les élus Pailletons à la communauté de communes Vallon de l'Artolie

Président : Colette SCOTT

Vice-Président : Jérôme GAUTHIER

Délégué « Enfance et Jeunesse »

Conseiller communautaire : Jean-Louis MARAIS

Dans les commissions thématiques

Administration générale – Finances et Budget :

D.CASTET et J.L. MARAIS

Économie – Emploi – Tourisme et politique fluviale :

F.HURMIC et D.HOUGAS

Aménagement durable de l'espace communautaire et environnement :

E.CORCKET et C.BIGNONNEAU

Urbanisme – Habitat :

L.F.SCHAEFFER et D.HOUGAS

Actions sociales et solidarité :

D.DUCRET et B.REYNAUD

Actions culturelles, Communication, TIC, Agenda 21 :

E.CORCKET et D.HOUGAS

Petite enfance et jeunesse :

D.DUCRET et E.ROY

Voirie – Bâtiment – accessibilité :

L.F.SCHAEFFER et N.CHAGNAUD